

En s'appuyant sur un travail pluridisciplinaire, les élèves présentent une réalisation concrète qui, dans le cadre d'une problématique scientifique ou technologique, illustre, explicite, quantifie ou modélise une situation, teste une hypothèse...

### Conditions d'inscription

Les conditions pour concourir à l'édition 2015 de QuinteSciences à l'École sont les suivantes :

- avoir constitué une équipe de deux à quatre élèves de lycées généraux et technologiques (ou un groupe mixte collégiens - lycéens) ;
- avoir réalisé une production (maquette, expérience, simulation, modélisation...) en relation avec au moins deux des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences industrielles de l'ingénieur ;
- avoir mené cette réalisation dans le cadre des enseignements d'exploration, des travaux personnels encadrés (TPE), de projets (notamment ceux menés en séries technologiques), d'un atelier scientifique, d'un club sciences et techniques, de l'action « Apprentis chercheurs », etc.

### Déroulement du concours

#### **Étape 1 : inscription des groupes d'élèves par un professeur référent et envoi de la fiche de candidature**

L'inscription est réalisée par un « professeur référent » qui adresse la fiche de candidature, complétée, au comité d'organisation du concours **avant le jeudi 2 avril 2015**.

Les groupes seront sélectionnés pour la finale académique à partir de la deuxième page de la fiche de candidature. Cette deuxième page (format A4) doit être rédigée par les élèves eux-mêmes, et permettra au jury d'apprécier :

- la démarche suivie,
- la production réalisée (avec description rapide des résultats obtenus),
- la qualité et l'originalité du travail réalisé.

Il est souhaitable d'insérer dans cette page une ou deux photographies, et/ou des schémas, graphes...

Le texte doit être rédigé de manière à être aisément lisible, dans une police de taille suffisamment grande (typiquement, Arial 10).

Le fichier contenant la fiche de candidature doit être retourné au format odt, doc, docx, rtf ou pdf par courrier électronique à l'adresse électronique laurent.grosbois@ac-versailles.fr **le jeudi 2 avril 2015 au plus tard** pour valider l'inscription du groupe

d'élèves. La taille du fichier ne doit pas dépasser 10 Mo.

#### **Étape 2 : sélection pour la finale académique**

Un comité d'enseignants et d'inspecteurs examine la fiche de candidature et sélectionne les groupes pour la finale.

#### **Étape 3 : finale du concours**

La finale du concours aura lieu **le mercredi 20 mai 2015 à l'Université Paris-Sud**.

Le matin, les groupes d'élèves présentent leur travail devant un jury interdisciplinaire. L'après-midi se déroule une conférence ou une présentation d'expériences ouverte au public, suivie de la proclamation des résultats et de la remise des prix.

Avant la finale, le professeur référent adresse une autorisation de publication de photographie pour chaque élève, complétée par les parents, à l'adresse : laurent.grosbois@ac-versailles.fr.

### Modalités de la présentation

Lors de la finale, chaque groupe d'élèves dispose de :

- **quinze minutes** pour présenter leur démarche et la production associée ; si une expérience ne peut pas être réalisée sur place, il est possible de la présenter par projection de vidéos ou de photos ;
- **dix minutes** d'échanges avec le jury.

### Critères d'évaluation des groupes finalistes

Les principaux critères retenus pour l'évaluation des groupes lors de la finale sont les suivants :

- qualité du travail réalisé ;
- compréhension du sujet traité et maîtrise du vocabulaire scientifique et technique utilisé ;
- qualité de la communication orale et des supports utilisés ;
- articulation des disciplines concernées ;
- structuration de l'exposé ;
- originalité du sujet et/ou de la démarche ;
- respect des règles de sécurité.

Chaque élève participant à la finale du concours est récompensé (lots et/ou visite à caractère scientifique) et reçoit un diplôme.

Le public peut assister aux présentations mais il n'est pas autorisé à intervenir.

L'expérience acquise par la participation au concours QuinteSciences à l'École permet ensuite aux groupes volontaires de prolonger leur parcours en participant à d'autres concours tel que le concours C.Génial lycée.